

Coupe de la ligue (6^e journée) : Cholet - Saint-Brieuc, ce soir

Une peau de chagrin

Sans Feitl ni Lejeune écartés dans les conditions que l'on sait, sans Curtis Kitchen qui n'a pas obtenu le feu vert médical, ni Evano touché aux adducteurs, l'équipe choletaise va ressembler, ce soir, à une peau de chagrin, pour un match décisif pour la qualification.

ANGERS. — Si Cholet-basket parvient à décrocher sa qualification pour la deuxième phase de la coupe de la ligue, il faudra décerner à la troupe de Laurent Buffard un beau coup de chapeau. En temps normal, le CO briochin n'aurait pas constitué un

obstacle insurmontable pour le finaliste de la semaine des As. Les absences de Randy Allen, toujours plâtré, de Feitl, remercié sans regret, de Lejeune, écarté sans ménagement, de Curtis Kitchen, invité à différer son retour, de Christophe Evano, en délicatesse avec ses adducteurs, rendent la mission des « rescapés » très périlleuse.

L'équipe de Laurent Buffard tient plutôt de la peau de chagrin qu'autre chose. Le chagrin pourrait même être complet si, ce soir, Saint-Brieuc venait imiter Saint-Quentin, vainqueur samedi à La Meilleraie. Cela signifierait l'élimination sans gloire, mais pas sans circonstances atténuantes, de Cholet-basket d'une

coupe de la ligue à l'intérêt discuté et discutable.

Même s'ils se sentent tous plus concernés par le comportement de Pau-Orthez dont la qualification pour la finale du championnat de France aux dépens d'Antibes leur offrirait le ticket coupe d'Europe, les Choletais s'appliqueront à garder la tête haute en coupe de la ligue. Une sortie par la

petite porte, ce soir, achèverait de ternir une fin de saison déjà pénible.

Antoine Rigauudeau et ses partenaires rescapés vendront chèrement leur peau de chagrin, ce soir, face à Saint-Brieuc. Avec le mince espoir que Curtis Kitchen puisse anticiper son retour. Hier soir, l'hypothèse n'était pas totalement exclue.

Ce soir, 20 h 30, à La Meilleraie

CHOLET. — Rigauudeau (4), Athis (6), Bellony (6), Diraison (7), Alliné (8), Van Butsele (10), John (11), Dolivet (13), G'Baguidi (15).

SAINT-BRIEUC. — Lorentz (4), Pechard (5), Tchoukouani (6), N'Diaye (7), Lewis (8), Droguet (10), Pope (11), Benamr (12), Cusset (14). MAnager : Yannick Le Manach.

Bruno Lejeune mis à pied

« Effondré et meurtri »

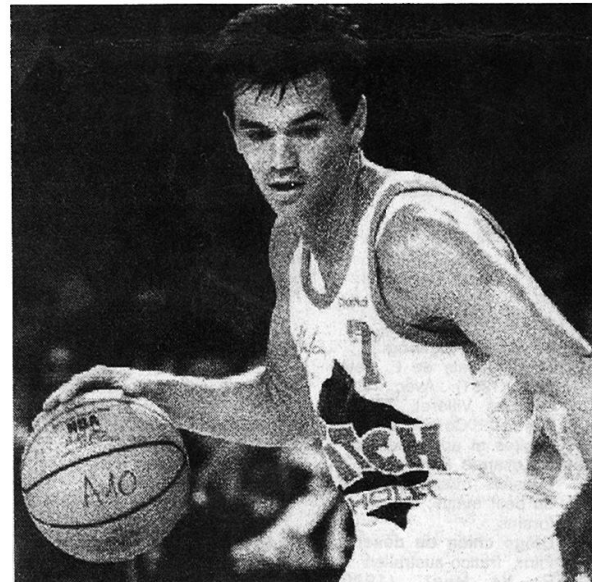
Depuis samedi soir, Bruno Lejeune est un banni. « Interdit de salle » par Michel Léger, l'ex-Limougeaud fait les frais de ce qui apparaît comme un « coup de sang » du président choletais. « Je suis effondré et meurtri », avoue-t-il en pesant tous ses mots.

ANGERS. — Feitl renvoyé prématurément dans ses foyers nord-américains, Bruno Lejeune exclu du groupe dirigé par Laurent Buffard : Cholet-basket s'est offert, samedi soir, un après-Saint-Quentin mouvementé. Si la punition infligée à l'intérimaire américain apparaît comme anecdotique dans le contexte présent, la sanction prise à l'encontre de l'ex-ailier international engendre un certain malaise.

Le rendement global de l'ex-Limougeaud, cette saison, est loin d'avoir répondu aux espoirs de ses dirigeants et des observateurs. Avec un temps de jeu moyen de quelque dix-neuf minutes, Bruno Lejeune ne peut se prévaloir que de statistiques modestes : 7,9 points de moyenne, 40,3 % de réussite générale dont 29,2 % à trois points.

Un divorce avec complications

Mais l'ailier choletais peut légitimement avancer des excuses. Comme le fait qu'il n'ait plus bénéficié de la confiance de son entraîneur depuis la trêve hiver-



Michel Léger pris pour cible Bruno Lejeune. L'ailier choletais a été interdit de salle et mis à pied. Une sanction qui va compliquer sérieusement une séparation qui paraissait inéluctable depuis des semaines. L'affaire n'aurait-elle pu se négocier en douceur ?

(Photo Georges Mesnager)

nale, que des douleurs dorsales l'aient longtemps handicapé.

« On m'a fait confiance jusqu'à mon claquage au début novembre, avance-t-il, après... »

Après, c'est aujourd'hui. Une mise à l'écart sans ménagement

qui l'a surpris. « Je tombe des nues, commente-t-il prudemment en pesant ses mots. Rien ne me laissait presager une telle sanction. Je n'ai reçu aucun avertissement, n'ai eu aucun entretien préalable avec les dirigeants. Je

n'ai jamais discuté avec eux. Contrairement à ce que j'ai lu dans vos colonnes, Laurent Buffard ne m'a rien dit samedi soir après la rencontre. La décision du président m'apparaît comme une réaction à chaud prise sous le coup de la déception. »

Un coup de poing sur la table du président Michel Léger qui a « sonné » pour le compte le « banni » qu'est dorénavant Bruno Lejeune. « Je suis effondré et meurtri. Je ne mérite pas une telle sanction. »

Hier, tandis que joueurs et entraîneurs choletais étaient convoqués par leurs dirigeants, Bruno Lejeune est resté chez lui. « J'attends les motifs exacts de ma mise à pied. Une lettre m'a été adressée. J'entends faire valoir mes droits de salarié. J'ai un contrat qui court encore sur deux saisons. Et compte-tenu du préjudice moral que me cause cette histoire, je suis déterminé. »

Bruno Lejeune ne sera plus choletais la saison prochaine. « Ça me paraît difficilement envisageable », admet-il. Bien qu'il s'en défende, on veut se persuader que des conversations avec Laurent Buffard et ses figurations de plus en plus épisodiques, l'avaient convaincu, depuis longtemps, qu'il n'avait pas d'avenir à Cholet.

Sans doute, aurait-on pu faire l'économie de cette « affaire » qui va compliquer une séparation qui aurait dû se négocier en douceur, sinon sans douleur, à l'inter-saison.

M. F.

Un agréable vent de révolte

CHOLET. — « On pouvait craindre ce genre de réaction de la part des Choletais, avec des joueurs motivés à 100 %. C'était un match-piège, et c'est nous qui sommes tombés dedans ». Le Manach, l'entraîneur breton, avec son accent méridional, exprimait plus de l'admiration que de l'amertume après un échec en terre choletaise, relativement imprévisible, et qui mettait un terme à la saison de sa formation. Comme on s'en doute, Laurent Buffard goûtait à plein ce retournement de situation dont il avait rêvé. « Par expérience, je savais que cela pouvait se produire. Après tout, on avait bien battu Levallois avec un seul étranger, on pouvait tenter un coup devant le COB ». Un coup bigrement bien réussi qui a ravi le dernier carré de supporters présents hier soir à la Meilleraie.

En veine de confidences, l'entraîneur choletais expliquait ainsi la tenue de sa formation, en première période devant Lewis, Pope et leurs équipiers. « On

n'avait pas trop le choix, au-delà de la réaction d'orgueil suite à samedi dernier. On avait décidé de faire zone et boîte en défense, et de la maintenir même si on prenait du retard d'entrée, et ensuite de développer notre jeu rapide ». Tactiquement, les options choletaises se sont bien passées comme prévu.

Après avoir concédé deux paniers primés de Lewis et Droguet (0-6), la formation locale avait une première fois rattrapé les wagons par Rigaudeau (6-6), 4^e, qui récidivait quelques minutes plus tard à 14-14. Les Briochins avaient pourtant donné l'impression d'Indiens tournoyant autour d'une caravane de cow-boys, pour lancer des traits dangereux.

A 18-23, C.B. était même contraint de prendre un temps mort, 11^e. Il allait concéder huit points de retard (23-31) à cinq minutes du repos. Se battant avec cœur, à l'exemple d'un Rigaudeau des grands jours (17 points en 20'), les hommes de Buffard prenaient

l'avantage à 1'30" du repos (34-33), pour le conserver à mi-parcours : 38-37.

C'était déjà pas mal, voire même inattendu. On n'avait pas tout vu. Un 4/4 aux tirs primés (Alliné-Rigaudeau), une défense plus soutenue, laissaient les Bretons à demi sur le flanc (52-42), 34^e. Les Choletais avaient trouvé la voie, et même si la double action de Pope en défense sur Rigaudeau, et à l'abordage en attaque, offrait un retour à parité au COB (59-59) 32^e, les Choletais remettaient ça.

L'énorme débauche d'énergie des locaux, leurs contre-attaques, dynamisaient les derniers points de résistance des Briochins qui encaissaient un 12 à 0 (71-59), 37^e.

Pierre-Maurice BARBAUD

CHOLET (la Meilleraie). — 400 spectateurs environ ; arbitrage solitaire de M. Detrait.

Cholet-Basket bat St-Brieuc : 79 à 69 (repos : 38-37).

C.-B. : 31 paniers sur 62 tirs, dont 4/13 à trois points ; 13 lancers sur 18 tentés ; 37 rebonds (Van Butsèle 11) ; 15 balles perdues ; 20 passes décisives (Alliné 7) ; 18 fautes ; Alliné éliminé (36').

Rigaudeau 27 pts, Alliné 19, Van Butsèle 12, John 11, Bellony 8, G'Baguidi 2.

COB : 23 paniers sur 63 tirs, dont 10/21 à trois points ; 13 lancers sur 16 ; 30 rebonds (Lewis 10) ; 15 balles perdues ; 17 passes décisives (Pope 7) ; 22 fautes.

D. Lewis 25 pts, Pope 15, Droguet 13, Benamar 6, Cusset 5, N'Diaye 3, Percevault 2.

Les quarts mardi

Cholet, Sceaux, Lyon CRO et Villeurbanne disputeront par tirage au sort (effectué aujourd'hui), les quarts de finale contre le Racing, Montpellier, Levallois et Dijon. Matches aller mardi 27 avril, retour samedi 1^{er} mai.

Coupe de la Ligue

Cholet - St-Brieuc	79	69
St-Quentin - La Rochelle	73	75

CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P
1. Cholet	11	6	5	0	1
2. St-Brieuc	10	6	4	0	2
3. La Rochelle	8	6	2	0	4
4. St-Quentin	7	6	1	0	5

POULE B

CRO Lyon - Nancy	100-96
Roanne - Mulhouse	72-84

CLASSEMENT. — 1. CRO Lyon, 12 pts ; 2. Nancy, 9 ; 3. Roanne, 8 ; 4. Mulhouse, 7.

POULE C

Le Mans - Hyères-Toulon	87-84
Sceaux - Evreux	88-74

CLASSEMENT. — 1. Sceaux, 10 pts ; 2. Hyères-Toulon, 10 ; 3. Le Mans, 9 ; 4. Evreux, 7.

POULE D

Caen - Villeurbanne	76-84
Strasbourg - Châlons-Marne	71-90

CLASSEMENT. — 1. Villeurbanne, 10 pts ; 2. Caen, Châlons-sur-Marne, 9 ; 4. Strasbourg, 8.